

Morte en
1680

17 avril.

Catherine Tegaouita

Recueil ARCHIVES COLL. S. MAR.

SER. A Fortif 11. No 7. pg

de ce qui s'est passé depuis le décès
de Catherine,

C MS est de la main du R. P. Félix Martin S. J. et a été
copié sur l'autographe du P. Chauchetière.

Les faits racontés sont arrivés
entre 1680 et 1683

Felix

Voir après de cet
pour Notes -

Receut

SER.

Portf

: No

PG

(Copiée
Sur l'autographe De ce qui s'est passé depuis la Sagesse de Catharina.
Du P. P. Chanoine.)

mesmes
apparitions
que celles
du cagier

On a connaissance de quelques apparitions de Catharina. Elle
a apparu a son instructrice deux ou trois jours apres sa mort.
Celle personne estoit affligée de la mort de Catharina
autant qu'on peut estre de la mort d'une personne qu'on
estime et qu'on aime elle avoit reposé une partie de la
nuit ayant passé les nuits precedentes sans dormir a cause
de la affliction qui l'accabloit. Catharina la vint
consoler dans sa chambre éclairée. tout le monde dormoit
alors et tous les feux estoient presque étouffés. Cette grande
lumière la surprit. Catharina au milieu de cette lumière
vint se mettre a ses pieds tenant une croix en main
d'une mediocre grandeur, et parla et dit: regarde moy.
L'autre se leva aussy tost et s'agit sans oser regarder.
Catharina repeta encore: regarde moy. Elle vit Catharina
parvenue de cette lumière un garçou en terre et l'autre en
l'air, habillée a la maniere d'une courtise, tenant de la main
droite élevée la croix qui brilloit comme un soleil. Catharina
luy dit: que te suis-je venue. voila ce qui me rendra heureuse.
Ainsi bien la croix, et apres avoir dit ces paroles tout disparut.

Environ la mesme temps sa compagne dit qu'un matin
avant jour, l'on vint frapper par dehors a l'endroit ou elle estoit
couchée et qu'on luy demanda: dors tu. Elle respondit: non,
et qu'on luy dit: adieu, je te viens dire adieu, je m'en

voys au ciel, quelle reconnut la voix de Catherine et qu'aussy
tôt elle sortit pour la voir, mais qu'estant dehors, elle
entendit devant elle bien loing qu'on luy disoit encore adieu,
quoy quelle ne vist rien. Et en luy disant adieu vint s'outen-
ir de son père que je m'en voyo au ciel.

La mesme dit que bestant fachée unjour avec sa sœur,
la nuit suivante on vint s'asseoir auprès d'elle. elle estoit
aussy assise. Elle vit une personne enveloppée de la couverture
comme Catherine avoit coutume d'estre durant sa vie,
laquelle luy parla d'un ton severe luy disant tu ne te
souviens donc plus des bons propos que tu avois fait, et
adjouta beaucoup d'autres choses. Quelqu'un de ceux qui
s'assoit savailla et alors on cessa de parler, et elle entendit
sortir comme si c'eust esté une personne vivante de la
personne a laquelle cela estoit arrivé, se repentit aussy tout
de sa fureur.

Guérissons merveilleuses.

Une personne qui avoit esté extraordinairement touchée
de Dieu et la mort de Catherine eut la pensée de demander
à Dieu une grace qui püst luy faire connaître de quel
esprit venoit tout ce qui se passoit en soy mesme et ce qui
estoit passé en Catherine, un an apres la mort de Catherine
un de ses amis tombe malade grièvement. Le mal estoit
si grand que le malade croyoit estre mort et celui
qui l'avoit soigné a dit qu'on ne peut estre ^{plus} malade
sans mourir, son amy eut recours a Catherine et

printemps de
1681

pria Notre seigneur en toute confiance de luy faire conuois-
 tre par la guérison du malade si ce qui se disoit de Catherine estoit
 vray et si ce qu'il avoit rapporté estoit du bon esprit. Il fit cette
 priere & Notre seigneur au tombeau de Catherine estoit. Sa fuit
 chez le malade ayant une grande confiance en Notre seigneur.
 Il trouva le malade fort bas, il l'exhorta à avoir recours à Cathari-
 ne. Le malade y consentit. Le soir on leva le malade pour faire
 son lit. & peine eut on levé qu'il tomba en pesmoison. On le
 jeta sur son lit à demy fait. aussy tost il s'endormit & dormit
 durant une demi heure. pendant son sommeil il sentit comme
 une pierre qui tomboit de sa poitrine en bas. aussy tost il com-
 mença à respirer aisément ce qu'il n'avoit peu faire la nuit
 passée & ensuite se porta mieux & guerit au grand estonnement
 de plusieurs & ce qui est plus surprenant est que le malade fut
 en mesme temps délivré de quelques tentations qu'il avoit.
 Ce mesme malade qui avoit esté guéri de la peste remercia
 un an apres son amy de ce qu'il luy avoit enseigné un si bon
 remède qui estoit la poussiere du tombeau de Catherine qui gué-
 rit des maladies & des tentations.

Une autre personne avoit esté guérie d'une grande maladie
 de chume ayant pris de la terre du tombeau de Catherine, c'est
 pourquoy elle la portoit tousjours sur soy. il arriva qu'un jour elle
 la donna à un autre malade qui estoit dans la maison. Le malade
 a qui elle l'avoit donnée relacha, & elle retourna malade &
 contrainte. on luy donna la viatique apres quoy elle prit
 encore de la terre du tombeau de Catherine & guerit & se
 porta bien encore apresent. cela arriva le 26 febv. 1682.

Une autre personne avoit esté malade de la toux durant

plus de six mois. elle sembloit à une morte. On ne connoissoit plus rien à son mal. On disoit qu'il falloit un miracle pour la guerir. On la fit froter un soir avec un peu de terre prise au tombeau de Catherine à l'endroit où elle sentoit un si grand mal qu'on ne pouvoit seulement toucher du bout du doigt sans luy causer de très grandes douleurs. Le lendemain matin le malade fut guery en telle sorte que la personne qui luy avoit enseigné le remède en fut surprise et pour s'assurer de la guerison toucha du doigt l'endroit où le mal avoit esté. Le malade sit pieds guery, ne crainct point, preste bien. ne sent point de mal. on l'appelloit à cose de cela la ressuscité.

Tout cela se passa 10 mois apres la mort de Catherine.

En ce mesme temps on remarqua qu'aucun enfant à qui on appliquoit la mesme remede ne guerissoit et tous les grands auxquels ce remede avoit esté appliqué estoient gueris. Une petite fille qu'on reconnoissoit à Catherine à qui on donna de la terre du tombeau de Catherine à boire ne prit que l'anguir durant 5 jours. Elle ne mourroit point quoy qu'elle fust plus deffoite qu'un mort. Elle ne guerissoit pas aussy. La personne qui appliquoit le remede à la petite et qui avoit tous les jours recours à Catherine eut enfin scrupule croyant de déplaire à Catherine. c'est pourquoy de lors elle desista et donna à Catherine la liberté de faire ce quelle voudroit. Aussy tost la parole achevée Catherine retira l'enfant lequel mourut incontinent apres.

Mate
Marsadi
17 avril
1780.

Donc mes
& 17 Fev. 1781

1681

Une femme nommée Catherine sœur de la compagne de Catherine tomba au printemps 1681 en la maladie ordinaire qui la prise régulièrement toutes les années depuis l'âge de 18 ans et la tenoit presque tous les printemps et les estés et la rendusint en si pitoyable état, quelle ne s'aydoit ny de pieds ny de mains. Elle avoit employé toutes sortes de remèdes. Le P. Cholenak qui sçavoit les merveilles que Catherine operoit fit reproche a une personne de ce qu'elle avoit compassion de certaines gens qui ne la meritoient pas tant que cette pauvre malade. Il arriva q'un jour cette personne entra dans la cabane de la malade et la vit en un pitoyable état. Elle estoit apise les pieds et les mains enveloppés. Elle avoit un enfour ala mainelle et tandis quelle dormoit a tetter, son mary luy mettoit les morceaux a la bouche. on fut touché de compassion et on expliqua ala malade ce quelle devoit faire se reconnoître a Catherine cela a dire de dire pendant 9 jours un pater et un ave et 3 fois le gloria patri pour remercier Dieu des graces qu'il avoit fait a Catherine et on pendit au col de la malade le crucifix que Catherine avoit entre les mains lors qu'on l'enterra. 8 jours apres la 9^e finie la malade alloit par le village comme si elle n'eust jamais esté malade. On lui demanda comment te portes tu. elle respondit quelle se portoit bien. On luy demanda si elle ne sentoit plus rien. Elle dit quelle sentoit un petit vertail du pied droit fort peu de chose. alors on luy dit Catherine te laisse cela pour te servir d'avertissement. tiens bien ta promesse. Cette promesse estoit de ne jouer plus, parceque cette femme estoit une grande joueuse, et elle avoit promis a Catherine de ne jouer plus. ce quelle a tenu pour

imiter Catherine. Autry il y a 3 ans qu'elle ne pas été malade.
 quelque temps après le mary de cette femme tomba malade.
 on croyoit que c'estoit la même maladie que celle qu'avoit
 été sa femme. La belle sœur de cet homme, qui en la com-
 pagnie de Catherine sachant ce que j'avois fait pour sa
 sœur et voyant son beau frère malade appréhendant que
 ce ne fust pour long temps. Dit a Catherine. Catherine vous savez
 que je n'ay d'autre recours que de mon beaufrere. vous savez autry
 que je ne me marieray jamais. qui me donnera song d'as hardes
 si vous ne guerissez pas mon beaufrere. mais avez gally la
 femme pour quoy ne guerissiez vous pas le mary. Cet homme
 le porta bien des le lendemain. Heh a remarquer qu'on estoit
 résolu de ne recommander point le malade, mais de laisser faire
 les sauvages pour tenter leur foy.

1684

Le N.P. Morain ^{venant} de Quebec est allé pour aller aux Troquois
 tombe de frisson de fièvre, maladie qu'il apporta à Chamon-
 touan. Il se recommanda à Catherine qui le guerit autry tout

voicy le récit de la grace que Dieu a fait à la mission
 luy conservant deux peres qui estoient dans la chapelle durant quelle
 tomba. Les peres estoient au bas presche du baintier. ayant vu
 les chappis emportés il se recommanda adieu alors il se sentit poigné
 dans l'endroit ou il fit la mission ^{en novembre} dans la même chapelle. Le pignose
 tomba avant de hors de la chapelle. Un prêtre
 de la chapelle tomba tout entier dans la chapelle
 tomber sur le baintier.

ARCHIVES COLL. S. MAR.

SER. Portf. : No. 18

Le P. Morain dit qu'il avoit dit ce pour la messe en l'honneur
de Catherine. Le P. Notcier dit qu'il avoit été ce pour lui a
son tombeau.

Plusieurs femmes enceintes se sont recommandées a Cathé-
rine et ont été délivrées heureusement.

ARCHIVES COLL. S. MAR.

SER. _____ Portf. _____: No. _____ pg. _____

S. Grande Chancheière.

Résumé de ce qui s'est passé depuis le décès de Catherine

(collationné)

[Original en France, où?... copie de R. F. Martin à Québec]

vers
684

184
p. 5.

R. Morain not. 1639, ingr. 1667. Camp. Arr. 1674. M. à Québec: 14 fév. 1687.

R. Nicolas Lotier not. 1643, arr. 1677. M. à Québec: 4 mai 1689.

Recueil

de ce qui s'est passé depuis le décès de Catherine.

l'autographe du P. C. Chauchetier) (Collationné à la copie faite sur l'original par
le P. Martin, et approuvé par le R. de Guise)
On a connaissance de quelques apparitions de Catherine.

On a connaissance de quelques apparitions de Catherine,

Elle a apparu à son instructrice deux ou trois jours après sa mort. Cette personne était affligée de la mort de Catherine autant qu'on l'en peut être de la mort d'une personne qu'on estime et qu'on aime; elle avait reposé une partie de la nuit ayant passé les nuits précédentes sans dormir à cause de l'affliction qui l'accablait. Catherine la vint consoler dans sa cabane éclairée. Tout le monde dormait alors et tous les feux étaient presque éteints. Cette grande lumière la surprit; Catherine au milieu de cette lumière vint se mettre à ses pieds tenant une croix en main d'une médiocre grandeur, et parla et dit: regarde-moi. L'autre se leva aussy tôt et s'assit sans oser regarder. Catherine repeta encore: regarde-moi. Elle vit Catherine entourée de cette lumière un genou en terre et l'autre en l'air, habillée à sa manière d'une couverture, tenant de la main droite élevée la croix qui brillait comme un soleil. Catherine lui dit: que je suis heureuse, voila ce qui m'a rendu heureuse, aime bien la croix, et après avoir dit ces paroles tout disparut.

Environ le même temps sa compagne dit qu'un matin avant jour, l'on vint frapper par dehors à l'endroit où elle estait couchée et qu'on luy demanda: dors-tu? Elle répondit: non, et qu'on luy dit: adieu, je te viens dire adieu, je m'en vays au ciel, qu'elle reconnut la voix de Catherine et qu'aussy tost elle sortit pour la voir, mais qu'estant dehors, elle entendit devant elle bien loing qu'on luy disait encore adieu, quoy qu'elle ne vist rien. Et en luy disant adieu on adjouta va t'en dire au père que je m'en vays au ciel, qu'elle reconnut la voix de Catherine et qu'aussy tost elle sortit pour la voir, mais qu'estant dehors, elle entendit devant elle bien loing qu'on luy disait encore adieu, quoy qu'elle ne vist rien. Et en luy disant adieu on adjouta va t'en dire au père que je m'en vays au ciel.

La même dit que s'étant fuchée un iour avec sa sœur,
la nuit suivante on vint s'asseoir auprès d'elle, elle estait
aussy

aussy assise. Elle vit une personne enveloppée de la couverture comme Catherine avait coutume d'estre durant sa vie, laquelle luy parla d'un ton ⁺⁺severe, luy disant tu ne te souviens donc plus des bons propos que tu avais fait, et ajouta beaucoup d'autres choses. Quelqu'un de ceux qui dormait s'éveilla et alors on cessa de parler et elle entendit sortir comme si c'eust esté une personne vivante et la personne à laquelle cela estait arrivé se repentit aussy tost de sa faute.

Guerisons merveilles.

Une personne qui avait esté extraordinairement touchée de Dieu à la mort de Catherine eut la pensée de demander à Dieu une grâce qui pust lui faire connaître de quel esprit venait tout ce qui se passait en soy meisme et ce qui s'estait passé en Catherine. Un an après la mort de Catherine un de ses amis tombe malade grièvement. le mal estait si grand que le malade croyait estre mort et celui qui l'avait soigné a dit qu'on ne peut estre plus malade sans mourir. Son amy eut recours à Catherine et pria nostre Seigneur en toute confiance de luy faire connaître par la guérison du malade si ce qui se disait de Catherine estait vray et si ce qu'il avait remontré estait du bon esprit. Il fit cette prière au tombeau de Catherine et s'en fut chez le malade, ayant une grande confiance en nostre Seigneur. Il trouva le malade fort bas, il l'exhorta à avoir recours à Catherine. Le malade y consentit. Le soir on leva le malade pour faire son lit. à peine l'eust-on levé qu'il tomba en paraison. on leietta sur son lit à demy fait. aussy tost il s'endormit et dormit durant une demie-heure. Pendant son sommeil il sentit comme une pierre qui tombait de sa poitrine en bas. aussy tost il commença à respirer aisement, ce qu'il n'avait pu faire la nuit passée et ensuite se porta mieux et guerit au grand estonnement de plusieurs, et ce qui est plus surprenant c'est que le malade fut en mesme temps délivré de quelques tentations qu'il avait. Ce mesme malade qui avait esté guéri de la sorte remercia un an après son amy de ce qu'il luy avait enseigné un si bon remède qui estait la poussière du tombeau de Catherine qui guérissait des maladies et des tentations.

Un autre

Une autre personne avait esté guérie d'une grande maladie de rhume ayant pris de la terre du tombeau de Catherine, c'est pourquoy elle la portoit toujours sur soy. il arriva qu'un jour elle la donna à un autre malade qui estoit dans la maison. Le malade à qui elle l'avait donnée releva, et elle retomba malade à l'extrémité. On lui donna le viatique après quoy elle prit encore de la terre du tombeau de Catherine et guerit et se porte bien encore à présent. Cela arriva le 16 febr. 1682.

Une autre personne avait esté malade de longueur durant plus de six mois. elle sembloit à un mort. On ne connoissoit plus rien à son mal. On disoit qu'il falloit un miracle pour la guérir. On la fit frotter un soir avec un peu de terre prise au tombeau de Catherine à l'endroit où elle sentait un si grand mal qu'on n'y pouvait seulement toucher du bout du doigt sans lui causer de très grandes douleurs. Le lendemain matin le malade fut guery en telle sorte que la personne qui luy avait enseigné le remède en fut surprise et pour s'assurer de la guérison toucha du doigt l'endroit où le mal avait esté. Le malade dit je suis guery, ne crains point, presse bien. Je ne sens point de mal. On l'appeloit à côté de cela le ressuscité.

Tout cela se passa 10 mois après la mort de Catherine. En ce mesme temps on remarqua qu'aucun enfant à qui on appliquoit le mesme remède ne guérissait et tous les grands auxquels ce remède avait esté appliqué estoient guéris. Une petite fille qu'on recommandoit à Catherine, à qui on donna de la terre du tombeau de Catherine à boire ne fit que languir durant 8 jours. Elle ne mourait point quoy qu'elle fut plus deffaitte qu'un mort. Elle ne guérissait pas aussi. La personne qui appliquoit le remède à la petite et qui avait tous les jours recours à Catherine eut enfin scrupule croyant de déplaire à Catherine. C'est pourquoy deslors elle desista et laissa à Catherine la liberté de faire ce qu'elle voudrait. Aussy tost la parole achevée Catherine retira l'enfant lequel mourut instantement après.

Une femme nommée Catherine, sœur de la compagne de Catherine tomba au printemps 1681 en la maladie ordinaire qui l'a

1682
16 fev.

681

qui l'a prise reglement toutes les années depuis l'age de 18 ans et la tenait presque tous les printemps et les estés et la reduisait en si pitoyable estat qu'elle ne s'aydait ni de pieds ni de mains. Elle avait employé toutes sortes de remèdes. Le P. Cholenek qui scavait les merveilles que Catherine operait fit reproche à une personne de ce qu'elle avait compassion de certaines gens qui ne le méritaient pas tant que cette pauvre malade. Il arriva qu'un jour cette personne entra dans la cabane de la malade et la vit en un pitoyable estat. Elle était assise les pieds et les mains enveloppés, elle avait un enfant à la mamelle et tandis qu'elle donnait à tetter, son mary lui mettait les morceaux à la bouche. On fut touché de compassion et on expliqua à la malade ce qu'elle devait faire, se recommander à Catherine, c'est à dire de dire pendant 9 jours un pater et un ave et trois fois le gloriam patri pour remercier Dieu des grâces qu'il avait fait à Catherine, et on pendit au col de la malade le crucifix que Catherine avait entre les mains lorsqu'on l'enterra. 8 jours après, la 9^e finie, la malade allait par le village comme si elle n'eût jamais été malade. On lui demanda comment te portes tu elle répondit qu'elle se portait bien. On lui demanda si elle ne sentait plus rien. elle répondit qu'elle sentait au petit orteil du pied droit fort peu de chose. Alors on lui dit Catherine te laisse cela pour te servir d'avertissement. tiens bien ta promesse. Cette promesse était de ne jouer plus, parceque cette femme était une grande joueuse et elle avait promis à Catherine de ne jouer plus, ce qu'elle a tenu pour imiter Catherine. Aussi il y a 3 ans qu'elle n'a pas été malade. Quelque temps après, le mary de cette femme tomba malade. On croyait que c'était la même maladie que celle qu'avait eue sa femme. La belle sœur de cet homme, qui est la compagne de Catherine, sachant ce que j'avais fait pour sa sœur et voyant son beau frère malade, appréhendait que ce ne fust pour long temps, dit à Catherine: Catherine, vous savez que je n'ai d'autre secours que de mon beau frère. Vous savez ausy que je ne marieray jamais, qui me donnera donc des hardes si vous ne guérissez pas mon beau frère. Vous avez guery

guery la femme pour quoy ne guieriez vous pas le mary. Cet homme se porta bien dès le lendemain. Il est à remarquer qu'on estoit resolu de ne recommander point le malade, mais de laisser faire les sauvages pour tenter leur foy.

Le R. P. Morain venu de quebek cet esté pour aller aux Proquois tomba de frisson de fièvre, maladie qu'il a pris a Etou-nontouan. Il se recommanda à Catherine qui le guerit aussy tost.

Voici le recit de la grace que Dieu a fait à la mission luy conservant deux pères ^{de P. Morain et le P. N. Poluy de pg. 177} qui estoient dans la chapelle durant qu'elle tomba. Un des pères estoit au bas proche du benitier, ayant vu les chutes emporter il se recommanda à Dieu. alors il se senti poussé dans l'endroit où il fit sa mission en novembre dans la mesme chapelle. Le pignon tomba avant dehors de la chapelle. Un pans de la chapelle tomba tout entier dans la chapelle.

tomba sur le benitier -

et laissa la place où estoit le père, toute libre. Les chevrons qui tombaient d'en haut ou tomberaient sur leur pointe sans frapper le père qui estoit à genoux sur le pavé et qui eut toujours une grande présence d'esprit pensant à quoy que ce soit plutôt pour leur donner l'absolution il entendit parler il fut bien consolé quand quelque'un à son costé et si proche de lui qu'en étendant le bras il le touchoit

et alors sans penser à luy donner l'absolution

la consolation fut qu'il l'advis qu'un manquait qui estoit déjà échappé de dessous les ruines, le père remerciant Dieu, étendit les bras en haut pour trouver passage qu'il trouva aussy grand que sy rien ne fust tombé, alors il prit les reliques qu'il avait à son col et les baisa. Peu de temps après ces pères s'estant reveus ensemble, l'un dit qu'il n'avait pas manqué d'aller au tombeau de Catherine tous les jours

Le R. P. Morain est
né le 10. de
Juin en 1677
au Port de
18
1681 maréchal
1^{er} fois chez les
Indiens.

1683. mini
note page
cinquante.

jours pour prier devant et que depuis quelque temps il estait
porté à se recommander particulièrement et que l'endroit où
il fut conservé estait l'endroit où il estait il y a 3 ans lors-
-qu'il fut pressé de s'aller recommander aux prières de Cath-
-rine avant qu'elle expirât. Ce qu'il poussaient c'estait qu'on
luy disoit intérieurement tu te pourrais bien repentir d'en y
estre pas allé puisque les autres y vont.

Le P. Moreau ^{ain} dit qu'il avoit dit ce jour la ^{une} messe en
l'honneur de Catherine. Le P. Pothier dit qu'il avoit esté ce jour
là à son tombeau.

Plusieurs femmes enceintes se sont recommandées à Cath-
-rine et ont esté délivrées heureusement.

P. Morain Arr. 1674

Est

1681 it | 1682 it | 1683 it

M. a Québec Feb. 14. 1687.

1677 Tadoussac | 1678 it. | 1679 ? | 1680 Suroco

Sault St. L.

1684. | 1685. | 1686. | 1687. | 1688. | 1689. M.

P. Mc. Pothier en 1677 (en 78?)

Paris

1684 ? | Québec 1685 | 1686 | 1687 | 1688 | 1689 M.

1679 Lorette | 1680 it. | 1681 it. | 1682 it. | 1683 it.

M. a Québec. 4 mai 1689.

Note:

Le P. Morain vint au Sault St. Louis en 1684 - & 1688 étant la dernière année avec ^{Georges} Lacombe.

Le P. Pothier étoit à Lorette en 1683, n'est marqué nulle part en 1684, et en 1685 est à Québec -
d'où j'ai conclu que cet accident arriva en 1684. Cependant dans la "Narration Annuelle"
G. R. Chaudet, p. 524. (St. Roch) on donne pour date le mois d'août 1683.